

Questionnaire de connaissances sur le bruit



Entreprise :
 Nom :
 Prénom :
 Date :

Les risques liés au bruit sont réels. Le bruit est une nuisance qui doit être combattue sur le lieu de travail. Mais connaissez-vous réellement les risques liés au bruit ? Avec ce questionnaire, faites rapidement un point sur vos connaissances.

1. À partir de combien de décibels, le bruit a-t-il des effets nocifs sur l'audition :
 - 60 dB
 - 80 dB
 - 100 dB
2. Une exposition au bruit prolongée et non protégée peut provoquer :
 - Une perte d'audition, du stress, des risques d'accidents, des troubles du sommeil et des troubles cardio-vasculaires
 - Une petite perte d'audition
 - Rien du tout
3. La dangerosité de l'intensité sonore (nombre de dB) varie en fonction du temps d'exposition :
 - Oui
 - Non
4. Une protection auditive efficace ne laisse passer aucun bruit :
 - Vrai
 - Faux
5. Lorsque j'enlève mes protections auditives pour communiquer avec mes collègues, je suis exposé(e) aux risques du bruit :
 - Oui
 - Non
6. Lorsque la source du bruit double, l'intensité augmente de :
 - 3 dB(A)
 - 5 dB(A)
 - 10 dB(A)
7. Je dois commencer à porter mes protections auditives :
 - Avant même d'arriver près de la source de bruit
 - Une heure après le début de l'exposition au bruit
 - Quelques heures après le début de l'exposition au bruit
8. Pour qu'elles soient efficaces, je dois porter mes protections auditives :
 - 50% du temps d'exposition au bruit
 - 70% du temps d'exposition au bruit
 - 100% du temps d'exposition au bruit
9. Si une personne atteinte de surdit  légère se prot ge, la progression de la surdit  est stopp e :
 - Oui
 - Non
10. La surdit  professionnelle est irr versible :
 - Oui
 - Non

V rifiez maintenant vos r ponses gr ce   la grille de r ponses.

Grille de réponses au Questionnaire de connaissances sur le bruit



Voici les réponses au questionnaire d'évaluation des connaissances sur le bruit.

- À partir de combien de décibels, le bruit a-t-il des effets nocifs sur l'audition :

80 dB.

Dès 74 dB, le bruit constitue une **gêne** pour l'organisme et à partir de 80dB, il devient **nocif**.
- Une exposition au bruit prolongée et non protégée peut provoquer :

Une perte d'audition, du stress, des risques d'accidents, des troubles du sommeil et des troubles cardio-vasculaires. Les troubles liés au bruit peuvent être **divers** et **nombreux** : nervosité, acouphène, irritation, troubles respiratoires, vertiges, troubles digestifs, tremblement des mains...
- La dangerosité de l'intensité sonore (nombre de dB) varie en fonction du temps d'exposition :

Oui

Plus l'intensité est forte, plus il est **dangereux de rester exposé sans protection**. Les effets du bruit sont **similaires** que l'on soit exposé **8 heures à 80 dB(A)**, **45 minutes à 90 dB(A)** ou **5 minutes à 100 dB(A)**.
- Une protection auditive efficace ne laisse passer aucun bruit :

Non

Si une protection ne laisse pas passer les fréquences correspondantes à celles de la voix, il y a **sur-isolation** de l'utilisateur. Il est nécessaire de porter des protections dont les filtres n'atténuent pas toutes les fréquences de la même façon pour pouvoir par exemple **entendre l'arrivée d'un engin**, tout en restant protégé.
- Lorsque j'enlève mes protections auditives pour communiquer avec mes collègues, je suis exposé(e) aux risques du bruit :

Oui

Si j'enlève mes protections pour communiquer avec mes collègues, je ne suis **plus du tout protégé(e)**, ce qui est dangereux pour l'audition, à plus forte raison si le **niveau sonore** est très élevé.
- Lorsque la source du bruit double, l'intensité augmente de :

3 dB(A)

Exemple : 1 marteau-piqueur = 110 dB(A)
 2 marteaux-piqueurs = 110+3 = 113 dB(A)
 4 marteaux-piqueurs = 113+3 = 116 dB(A)
- Je dois commencer à porter mes protections auditives :

Avant même d'arriver près de la source de bruit

Il est important d'être **protégé 100% du temps d'exposition au bruit**.
- Pour qu'elles soient efficaces, je dois porter mes protections auditives :

100% du temps d'exposition au bruit

Une oreille non protégée, même l'espace de 5 minutes, est soumise aux effets nocifs du bruit. Si la protection est portée occasionnellement, **l'audition est en danger pendant le temps de non port**.
- Si une personne atteinte de surdit  légère se prot ge, la progression de la surdit  est stopp e :

Oui

Lorsqu'une personne est atteinte de surdit  l g re, le fait de porter une protection auditive 100% du temps d'exposition au bruit **emp chera la progression** de cette surdit . Toutefois, cette personne ne pourra pas retrouver une audition parfaite.
- La surdit  professionnelle est irr versible :

Oui

La surdit  professionnelle endommage **l'oreille interne**, **aucune chirurgie n'est envisageable** pour ce type de surdit . Elle est donc irr versible.

R sultats du Questionnaire d' valuation des connaissances sur le bruit :

Entre 8 et 10 bonnes r ponses :

F licitations, vous avez conscience des risques li s   l'exposition au bruit. Continuez de vous prot ger 100% du temps avec les protections auditives mises   votre disposition.

Entre 7 et 5 bonnes r ponses :

Prenez garde aux effets nocifs du bruit, la perte d'audition li e   des expositions

prolong es et sans protection est irr versible. Elle entra ne des effets non traumatiques sur votre sant  (troubles cardio-vasculaires, stress, troubles digestifs...). Pour une efficacit  maximale, prot gez-vous 100% du temps d'exposition.

Entre 4 et 0 bonnes r ponses :

Vous ne connaissez pas suffisamment les cons quences du bruit sur votre audition et

vos sant  en g n ral. Nous vous invitons   prendre contact avec le responsable s curit , l'infirmier(e) ou le M decin de Travail de votre entreprise pour b n ficier d'une sensibilisation. Vous trouverez  galement de nombreuses informations sur les sites internet :

- www.cotral.com
- www.french.hear-it.org
- www.audition-infos.org